

Le 4 octobre 2016

Attribution des Prix Banque de France du microcrédit accompagné 2015

François Villeroy de Galhau, gouverneur de la Banque de France, a procédé le 4 octobre 2016 à la remise des Prix Banque de France récompensant un particulier bénéficiaire d'un microcrédit personnel et un micro-entrepreneur accompagné par un microcrédit professionnel.

Mme Roda Abdo-Ahmed récipiendaire du Prix du microcrédit personnel

Le Prix du microcrédit personnel, d'un montant de 2000 euros, a été attribué à **Mme Roda Abdo-Ahmed**. Entrée aux Restos du Cœur pour l'aide alimentaire, Mme Abdo-Ahmed a obtenu un microcrédit de 1400 euros de LBP en avril 2013 pour acheter un véhicule lui permettant de suivre sa formation. Sans qualification, elle a d'abord suivi une formation de tourneur fraiseur à 36 ans, puis obtenu un BEP avant un baccalauréat professionnel en 2016.

M. Folly Lakoussan récipiendaire du Prix du microcrédit professionnel

Le Prix du microcrédit professionnel, d'un montant de 5000 euros, a été décerné à **M. Folly Lakoussan**, dont le dossier était présenté par l'Association pour le droit à l'initiative économique (ADIE). M. Lakoussan a fui son pays à l'âge de 17 ans. Il a rejoint la France où il a fait des études d'informatique qu'il a financées en travaillant notamment dans des hôpitaux. À 28 ans, il devient indépendant et lance dans la région d'Annecy une activité d'édition de logiciels adaptés aux structures hospitalières. En 2015, il obtient un microcrédit de l'ADIE de 3160 euros, un prêt d'honneur de 1500 euros, bénéficie de 20 000 euros de prêt d'honneur du Réseau Entreprendre et de prêts complémentaires de 40 000 euros qui lui permettent de créer une nouvelle entité employant aujourd'hui deux salariés. Fort désormais d'une clientèle de cinq structures médicales, M. Lakoussan prospecte actuellement le marché de l'hôtellerie.

Troisième édition des Prix Banque de France du microcrédit accompagné

L'attribution des Prix du microcrédit accompagné s'inscrit dans le cadre des actions de la Banque de France en faveur de l'accessibilité bancaire et financière, notamment via le droit au compte et la promotion du microcrédit accompagné. Pour cette troisième édition, les principaux organismes et associations œuvrant dans le domaine du microcrédit ont été comme les années précédentes invités à présenter des dossiers méritants. Un comité de sélection, dont la présidence et le secrétariat sont assurés par la Banque de France, a réuni des représentants de la profession bancaire ainsi que des associations distribuant du microcrédit (cf. annexe). Le comité a retenu les dossiers de Mme Abdo-Ahmed et de M. Lakoussan parmi les 15 dossiers de microcrédit personnel présentés et les 4 projets financés par un microcrédit professionnel.

Contact presse:

Banque de France – Service de la Communication externe et digitale : 01 42 92 39 00

ANNEXE

Composition du Comité de sélection

| <u>Président</u> |
|--|
| Jacques Fournier (Banque de France) |
| Membres |
| Guillaume Almeras (Secours Catholique) |
| Michel Cardona (Banque de France) |
| Yves Collombat (BNPP) |
| Emmanuel Constans (CCSF) |
| Gyl Coppey (Initiative France) |
| Nicolas Hamel (ADIE) |
| Jean Louis Kiehl (Crésus) |
| Claude Messaoudini (Crédit Agricole) |
| <u>Secrétariat</u> |
| Bertrand Couillault (Banque de France-DGS) |
| Delphine Moreau (Banque de France-DGS) |
| Béatrice Raoult-Texier (Banque de France-DGAFP) |